



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation en Arménie

Question au Gouvernement n° 3483

Texte de la question

SITUATION EN ARMÉNIE

M. le président. La parole est à Mme Anne-Laurence Petel.

Mme Anne-Laurence Petel. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères. J'y associe mes collègues, de tous bords politiques, qui se sont rendus avec moi en Arménie la semaine dernière.

Depuis plus d'un mois, l'Azerbaïdjan, soutenu militairement par la Turquie et par des djihadistes venus de Syrie, a envahi le Haut-Karabagh, peuplé quasi exclusivement d'Arméniens, et depuis plus d'un mois, les Arméniens font face, seuls et sans aide internationale, dans un combat inégal et barbare. À ce jour, 90 000 personnes ont été déplacées et plusieurs milliers de morts sont à déplorer. Les drones kamikazes et les bombes à sous-munitions pleuvent chaque jour sur les civils, les populations étant volontairement ciblées ; des armes au phosphore brûlent les forêts de Chouchi ; une cathédrale, un centre culturel et même une maternité ont été bombardés ; des soldats sont mutilés, décapités. Rien n'est épargné aux Arméniens.

Soutenir, témoigner et rendre compte, tel était le sens de notre présence en Arménie la semaine dernière. Au-delà des rencontres officielles, nous avons été au chevet des familles déplacées et des victimes soignées à l'hôpital. Nous avons vu, monsieur le ministre, des jeunes, à peine majeurs, revenir du combat mutilés, sans jambes, sans bras et parfois sans visage. Aux portes de l'Europe, les pires exactions sont commises en toute impunité et au mépris du droit international.

À l'heure où je vous parle, la capitale sera bientôt coupée du monde et à la merci des Azéris. Emmanuel Macron est le seul dirigeant occidental à avoir nommé l'agresseur, dénoncé l'ingérence de la Turquie et la présence de djihadistes. Le drame qui se joue là-bas nous concerne tous ici, car c'est la même personne, Erdogan, qui provoque la Grèce et Chypre, agite ses Loups gris en France, massacre les Kurdes et bombarde les Arméniens.

Monsieur le ministre, que comptez-vous faire pour mobiliser les Européens et mettre un terme à l'impérialisme d'Erdogan ? Après le Haut-Karabagh, jusqu'où ira-t-il ? Avec les Arméniens, nous partageons non seulement une longue amitié, des combats dans la Résistance française mais aussi l'amour de la démocratie et de la liberté. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, Dem, Agir ens et LR. – De nombreux députés des groupes LaRem, Dem et Agir ens se lèvent aussi.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères. Je tiens tout d'abord à exprimer toute mon indignation face aux troubles constatés en France liés aux tensions suscitées par le conflit au Haut-Karabagh. Je condamne donc très fermement la profanation, à Décines-Charpieu, du mémorial du génocide de

1915, intervenue dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre. (*Applaudissements sur de très nombreux bancs.*) De tels actes sont inacceptables et les autorités ont pris les mesures pour éviter qu'ils se reproduisent.

M. Pierre Cordier. Lesquelles ?

M. Jean-Yves Le Drian, ministre . En ce qui concerne le conflit lui-même, vous avez souligné la gravité de la situation et aussi, par votre témoignage impressionnant, votre solidarité avec les Arméniens. Ce conflit est très grave parce que les combats sont d'une très grande intensité, avec des violations répétées du droit international que nous faisons constater. La France tient sa place dans ce conflit : elle se considère toujours comme coprésidente du groupe de Minsk, aux côtés des Américains et des Russes, donc toujours partie prenante de la médiation. Et elle ne veut pas se départir de ce rôle. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et SOC.*)

M. André Chassaigne. Très bien !

M. Jérôme Lambert. Bravo !

M. Jean-Yves Le Drian, ministre . Je le confirme parce que j'ai eu l'occasion de m'entretenir du sujet à de nombreuses reprises avec mon homologue arménien, M. Mnatsakanyan, et il ne conteste pas notre rôle dans la médiation. Il nous faut tenir notre place de médiateur, que nous occupons depuis 1994 et que nous continuons à assumer aux côtés des Russes et des Américains. La médiation a déjà permis d'aboutir à trois cessez-le-feu...

Mme Patricia Mirallès. Exactement !

M. Jean-Yves Le Drian, ministreet, même s'ils ont été rompus assez rapidement, nous ne nous résignons pas et voulons continuer à assumer ce rôle, parce que seule une médiation permettra un arrêt véritable des hostilités, une relance des négociations et surtout la sécurisation de la paix. Et, dans cette mission, la France est partie prenante. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe GDR.*)

M. Jérôme Lambert. Il faut respecter les résolutions de l'ONU !

Données clés

Auteur : [Mme Anne-Laurence Petel](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (14^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3483

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 novembre 2020](#)